

PCAET de la Communauté de Communes Rives de Moselle, période 2020-2026
APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 1^{ER} JUILLET 2021

BILAN À MI-PARCOURS DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL



**RIVES DE
MOSELLE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

JUILLET 2024

rivesdemoselle.fr



Il n'est plus à démontrer l'urgence à réagir face au changement climatique lié à l'augmentation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Nous devons réduire nos émissions mais aussi nous adapter à l'évolution du climat.

Élus, citoyens, chefs d'entreprise, artisans, agriculteurs, nous devons tous adapter individuellement et collectivement nos activités et nos modes de vies aux conséquences du changement climatique. Cela passe aussi par des investissements et de nouveaux projets d'aménagement.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial de Rives de Moselle représente dans ce cadre un outil opérationnel.

Il a permis de dresser un état des lieux de notre territoire et par conséquent, nous a permis de déployer les moyens nécessaires pour lutter au mieux à ce changement climatique.

Le 1^{er} juillet 2021 par délibération, nous avons approuvé notre PCAET 2020-2026.

Nous sommes à l'heure du mi-bilan de notre parcours qui est très positif, notre territoire a déjà à son actif des actions et réalisations importantes quant à la mobilité douce, la rénovation énergétique des bâtiments publics, la promotion des circuits courts, la gestion des déchets, la végétalisation des espaces publics et la préservation de la biodiversité...

Ce mi-bilan nous permet d'évaluer la politique engagée, il intègre les points d'avancement de nos actions et de la dynamique impulsée.

Notre PCAET représente la forte volonté des élus d'avoir un territoire engagé face au changement climatique et son but : agir sur la qualité de vie et la santé de nos habitants.



Julien FREYBURGER,
Président de la
Communauté de
Communes Rives de
Moselle



Nathalie ROUSSEAU,
Conseillère Communautaire
déléguée à l'Éco-citoyenneté

Sommaire



Rappels sur...

3

LES PLANS CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAUX



Tout savoir sur...

4

LE PCAET DE RIVES DE MOSELLE

- Le territoire
- Les compétences de Rives de Moselle
- Le contenu du PCAET
- Le plan d'action pour la période 2020-2026
- Le suivi et la mise en oeuvre du PCAET



Point d'étape sur...

8

LE BILAN À MI-PAROURS

- Cadre réglementaire
- Méthodologie pour Rives de Moselle
- État d'avancement du programme d'actions
- État d'avancement par thématique
- Émissions de polluants atmosphériques :
Avancement de l'atteinte des objectifs régionaux entre 2020 et 2022
- Dynamiques du territoire
- Coordination des actions
- Moyens humains et financiers
- Freins et leviers à l'action locale



La suite...

26

VERS LA RÉVISION DU PCAET EN 2026

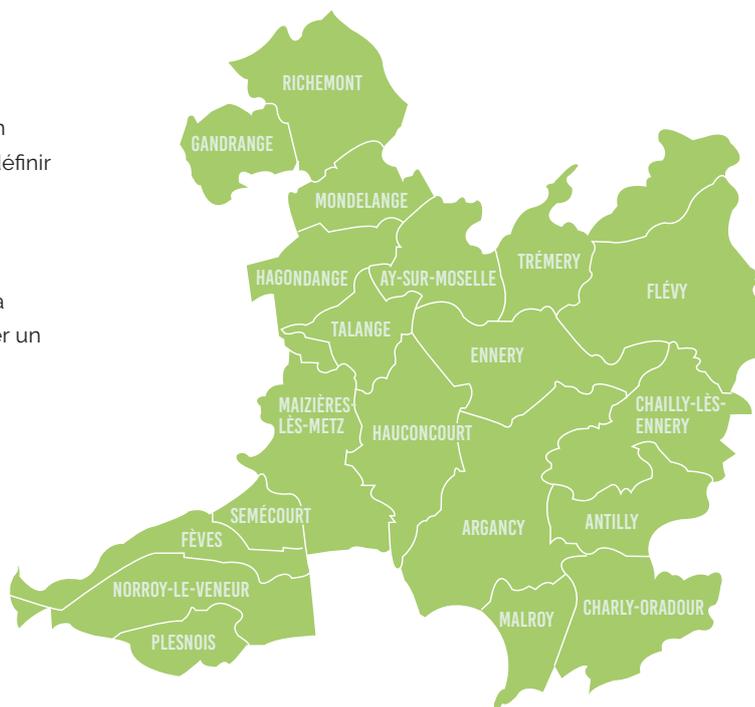
- Évolutions réglementaires à prendre en compte
- Projet de territoire, programmes et dispositifs de Rives de Moselle
- Perspectives pour la période 2027-2032

Les Plans Climat Air Énergie Territoriaux

(RÉFÉRENCE : ANNÉE 2019, PÉRIODE D'ÉLABORATION DU PCAET DE RIVES DE MOSELLE)

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. Ce document est à la fois stratégique et opérationnel.

Outil opérationnel de coordination de la transition énergétique sur le territoire, le PCAET est issu de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) de 2015. Il vise à définir et coordonner les actions au niveau local pour lutter contre le changement climatique et adapter les territoires à ses effets. Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plus de 20 000 habitants, comme la Communauté de Communes Rives de Moselle, doivent adopter un plan climat-air-énergie territorial.



BON À SAVOIR

Le PCAET est rendu public et mis à jour tous les 6 ans.

Le PCAET définit sur le territoire de l'établissement public :

• LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS

afin d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter, en cohérence avec les engagements internationaux de la France ;

• LES ACTIONS À RÉALISER POUR :

- **AMÉLIORER** l'efficacité énergétique
- **DÉVELOPPER** de manière coordonnée des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
- **AUGMENTER** la production d'énergie renouvelable
- **VALORISER** le potentiel en énergie de récupération
- **DÉVELOPPER** le stockage et la distribution d'énergie
- **DÉVELOPPER** les territoires à énergie positive
- **FAVORISER** la biodiversité pour adapter le territoire au changement climatique
- **LIMITER** les émissions de gaz à effet de serre
- **ANTICIPER** les impacts du changement climatique

• UN DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Ce document comprend ainsi : un diagnostic, une stratégie territoriale, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation.

Sources : CEREMA, ADEME, articles L229-26 et R 229-51 du Code de l'Environnement – versions 2019 – Legifrance. En complément, les textes de loi liés au PCAET : Décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial, Arrêté du 4 août 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial, Ordonnance du 3 août 2016, Décret du 11 août 2016

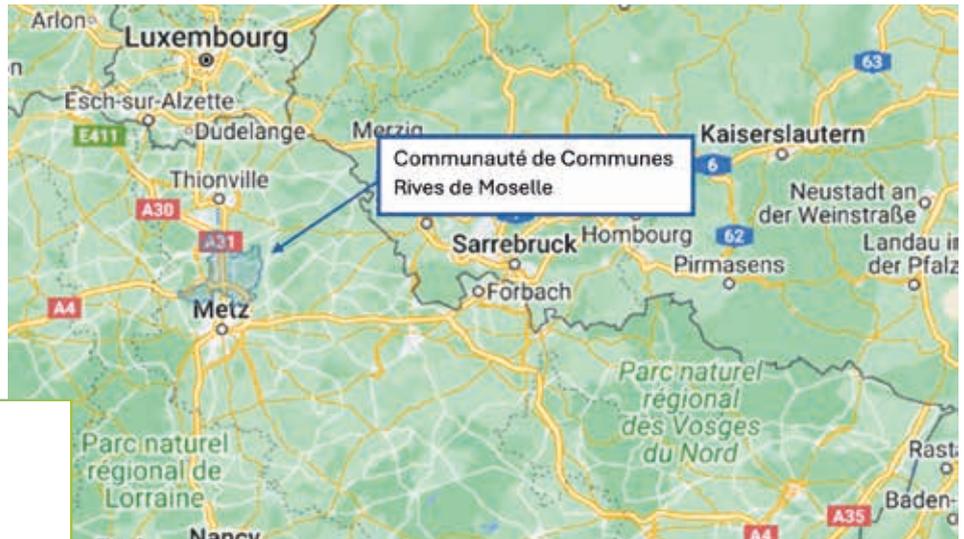


Le PCAET de Rives de Moselle

La Communauté de Communes Rives de Moselle a adopté son premier PCAET par délibération du Conseil Communautaire du 1^{er} juillet 2021. Il couvre la période 2020-2026 et sera révisé après ces 6 années.

Le territoire

Rives de Moselle est une communauté de communes située dans le Département de la Moselle. Le territoire est proche de pays frontaliers : le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique.



Source carte : Territoires&Climat

Rives de Moselle est composée de

20 communes membres

formant une population de

53 004 habitants (2021)

La commune principale est Maizières-lès-Metz (11 792 habitants en 2021).

Le territoire intercommunal s'articule autour d'un axe nord-sud composé :

- De voies aquatiques : la rivière Moselle, le Canal des Mines de Fer de Moselle.
- De voies routières : l'autoroute A31, les routes départementales D652/D112F, D953 et D1.
- D'une voie ferrée.

Ce secteur central est urbanisé et composé de plusieurs zones d'activités. Autour de cet axe, le territoire est périurbain à rural, caractérisé à l'ouest par les Côtes de Moselle. Il est également traversé d'est en ouest par l'autoroute A4.



Les étangs d'Argancy

L'EAU EST UN ÉLÉMENT STRUCTURANT DU TERRITOIRE

La rivière Moselle est traversante du sud au nord, alimentée par plusieurs cours d'eau et leurs bassins versants. Elle est par ailleurs entourée d'un riche ensemble de plans d'eau, issus notamment d'anciennes gravières ou sablières.

PATRIMOINE NATUREL

Le territoire abrite également plusieurs zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), composées de boisements et de plans d'eau.

ENS

Un espace naturel sensible (ENS) est présent sur la commune d'Argancy, au sud du territoire (ENS « Les gravières d'Argancy »).



Plesnois

Les compétences de la communauté de communes

- Aménagement de l'espace.
- Développement économique et touristique.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi).
- Accueil des gens du voyage.
- Déchets ménagers et assimilés.
- Assainissement des eaux usées.
- Eau.
- Politique du logement et du cadre de vie.
- Maisons de services au public.
- Bases de loisirs, sites touristiques et espaces naturels, pistes cyclables, sentiers pédestres.
- Maisons de retraite.
- Lutte contre l'incendie.
- Tout projet intercommunal à la demande d'au moins deux communes.
- Salage et balayage.
- Réseau de communications électroniques.
- Maisons de santé pluridisciplinaires.
- Équipements nouveaux d'accueil collectif pour la petite enfance.
- Équipements aquatiques.
- Mobilité.

Le PCAET de Rives de Moselle est consultable :

• Sur le site internet de la communauté de communes : rivesdemoselle.fr/transition-ecologique/



• Sur le site Territoires&Climat : territoires-climat.ademe.fr/observatoire



• Sur les sites internet et supports communaux

Le contenu du PCAET

- Le diagnostic.
- La stratégie air-climat-énergie territoriale 2020-2026.
- Le programme d'action dont les fiches actions comprennent le dispositif de suivi et d'évaluation des résultats.

Il a également fait l'objet d'une évaluation environnementale.



Le plan d'action pour la période 2020-2026

Le programme d'action du PCAET de Rives de Moselle comprend 39 fiches actions réparties dans 8 thématiques (voir schéma ci-dessous). Chaque fiche action comprend plusieurs actions pré-identifiées lors de la construction du PCAET. D'autres actions ont été réalisées par ailleurs, en fonction des caractéristiques du territoire et des nouveaux projets de l'EPCI. Ces actions seront précisées dans l'avancement des thématiques.



Les fiches actions

LA MOBILITÉ

- Élaborer le schéma directeur des mobilités de la Communauté de Communes Rives de Moselle.
- Accompagner le développement du TER.
- Développer les nœuds modaux aux abords des deux gares du territoire.
- Développer le covoiturage et promouvoir son usage.
- Réorienter l'objectif du schéma communautaire des voies vertes.
- Favoriser le télétravail.
- Valoriser et organiser le développement du coworking.
- Mettre en place des pédibus au niveau des écoles élémentaires.
- Promouvoir l'usage du vélo sur le territoire.
- Acquisition de véhicules propres et développement des bornes de recharge sur le territoire.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Développer les réseaux de chaleur approvisionnés par des énergies renouvelables sur le territoire.
- Développer l'achat et l'utilisation de chaudières à bois.
- Promouvoir le développement de la méthanisation grâce à un accompagnement de la collectivité.
- Développer le photovoltaïque sur le territoire.

AGRICULTURE ET FORESTERIE

- Accompagner et soutenir les agriculteurs dans leur conversion vers le bio.
- Permettre l'adaptation du secteur forestier au changement climatique.
- Permettre l'adaptation du secteur agricole au changement climatique.
- Végétaliser les espaces publics et préserver la biodiversité.
- Prévenir le risque inondation sur le territoire.



Animations pédagogiques dans les écoles

Le suivi et la mise en œuvre est assurée par différents acteurs

- **La conseillère communautaire** déléguée à l'éco-citoyenneté (élu référente).
- **La référente développement durable**, rattachée à la Direction (agent référent).
- **Le Comité de pilotage (Copil) du PCAET** composé de représentants élus et citoyens des 20 communes membres, de l'élu référente et de l'agent référent. Ce Copil se réunit une à plusieurs fois par an.
- **Des groupes de travail thématiques** qui se réunissent autant de fois que de besoin : mobilité, habitat patrimoine public - énergies renouvelables, adaptation au changement climatique, économie circulaire, prévention et gestion des déchets.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Développer les lieux de consommation en circuits courts.
- Favoriser l'utilisation de produits locaux et bio dans la restauration collective.
- Favoriser la construction bois pour les bâtiments communaux et communautaires.

HABITAT ET PATRIMOINE PUBLIC

- Optimiser la gestion de l'éclairage public.
- Poursuivre et ajuster les aides versées par la Communauté de Communes sur les travaux de rénovation.
- Mettre en place un service d'accompagnement complet à la rénovation énergétique des logements.
- Réalisation d'une thermographie aérienne et d'audits énergétiques des bâtiments communaux et communautaires.
- Anticiper l'évolution des constructions neuves.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE, GESTION ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

- Promouvoir l'allongement de la durée de vie des produits : réemploi, réparation et réutilisation.
- Prévention et gestion des biodéchets.
- Mettre en place l'extension des consignes de tri.
- Réduire les tonnages issus du territoire orientés en centre de stockage.

GOVERNANCE ET EXEMPLARITÉ

- Gouvernance et pilotage du PCAET.
- Former le personnel et les élus des communes et de la Communauté de Communes au développement durable.
- Créer des commissions citoyennes travaillant sur des projets précis.
- Mettre en place une charte d'achats publics éco-responsables.
- Sensibilisation aux thématiques air-climat-énergie à travers divers événements et campagnes d'information.
- Sensibilisation auprès des enfants dans les écoles.

ÉCONOMIE

- Encourager les entreprises à s'engager dans le développement durable.
- Déployer une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale.

Le bilan à mi-parcours

Cadre réglementaire

Selon l'Article R 229-51 du Code de l'Environnement, après trois ans d'application, la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public.

PCAET 2020-2026 DE RIVES DE MOSELLE :



Méthodologie pour Rives de Moselle

Le bilan à mi-parcours du PCAET 2020-2026 de Rives de Moselle est réalisé en interne. Il est basé sur la réalisation d'un état des lieux de l'avancement de chacune des fiches actions, des actions et des indicateurs qui les composent. Les services concernés par les thématiques du PCAET ont notamment été sollicités en vue de l'étude de cet avancement.

Etat d'avancement du programme d'actions

En préambule, quelques points d'attention relatifs à la première partie de la période de mise en œuvre du PCAET :

- Sur la période de définition et de validation du PCAET, est apparue en 2020 la pandémie de Covid-19. Cette crise sanitaire, caractérisée par des périodes de confinement, a notamment eu un impact sur les déplacements de la population. Les chiffres des émissions de gaz à effet de serre liés à ces années sont à interpréter dans le cadre du bilan à mi-parcours du PCAET.
- Au cours de l'année 2021, un changement au niveau de l'agent en charge du suivi et de la mise en œuvre du PCAET a également eu lieu.
- Une accélération du développement des énergies renouvelables est également en cours depuis le début de la crise énergétique fin 2021 en Europe.



Façades de l'hôtel communautaire recouvertes de panneaux photovoltaïques

AVANCEMENT GLOBAL DU PLAN D'ACTION



DÉTAIL PAR THÉMATIQUE

Mobilité :



Habitat et patrimoine public :



Énergies renouvelables :



Économie circulaire, gestion et prévention des déchets :



Agriculture et foresterie :



Gouvernance et exemplarité :



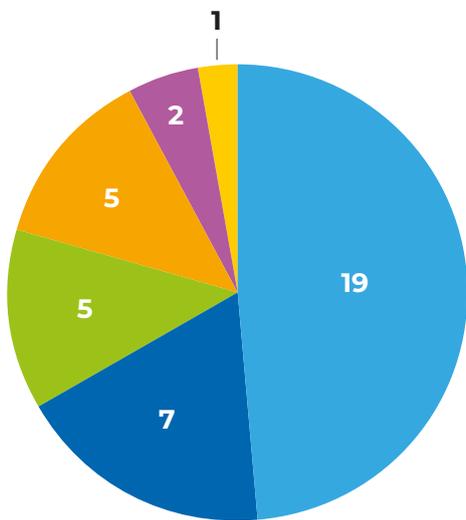
Adaptation au changement climatique :



Économie :



L'AVANCEMENT GLOBAL DU PLAN D'ACTION EN CHIFFRES



- Fiche action terminée
- Fiche action en cours de réalisation (80%)
- Fiche action délibérée et budgétisée (75%)
- Fiche action engagée (50%)
- Fiche action à lancer
- Fiche action non réalisée

À mi-parcours de la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial 2020-2026, sur un programme de 39 fiches action :

13 % des fiches action sont terminées (5 fiches)

49 % des fiches action sont en cours de réalisation (19 fiches)

18 % des fiches action sont délibérées et budgétisées (7 fiches)

13 % des fiches action sont engagées (5 fiches)

5 % des fiches action seront lancées dans la 2^e partie du plan (2 fiches)

2 % des fiches actions ne seront pas lancées : 1 fiche action ne sera pas mise en œuvre, le contexte ayant évolué depuis sa définition.

État d'avancement par thématique du programme d'actions



77%



- Fiche action terminée
- Fiche action en cours de réalisation (80%)
- Fiche action délibérée et budgétisée (75%)
- Fiche action engagée (50%)

Fiches actions terminées :

- 1 - Élaborer le schéma directeur des mobilités de la Communauté de Communes Rives de Moselle ;
- 6 - Favoriser le télétravail.

Fiches actions en cours de réalisation (80%) :

- 5 - Réorienter l'objectif du schéma communautaire des voies vertes ;
- 7 - Valoriser et organiser le développement du coworking ;
- 9 - Promouvoir l'usage du vélo sur le territoire ;
- 10 - Acquisition de véhicules propres et développement des bornes de recharge sur le territoire.

Fiches actions délibérées en conseil et budgétisées (75%) :

- 3 - Développer les nœuds modaux aux abords des deux gares du territoire ;
- 4 - Développer le covoiturage et promouvoir son usage.

Fiche action engagée (50%) :

- 2 - Accompagner le développement du TER ;
- 8 - Mettre en place des pédibus au niveau des écoles élémentaires.

→ LES ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS 2020 DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACTION

Structuration

- Recrutement d'un Chargé de mission Mobilité ;
- Prise de la compétence « Autorité Organisatrice des Mobilités » (AOM) ;
- Élaboration et approbation du Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) de Rives de Moselle. Le PDMS permettra notamment de poursuivre plusieurs actions du PCAET liées au TER, aux nœuds modaux des 2 gares du territoire, au covoiturage, aux voies vertes.

Covoiturage

- Création d'une aire de covoiturage à Argancy (41 places), à proximité directe de l'autoroute A4.

Voies douces

- Création de la liaison douce du Fil Bleu de l'Orne au nord du territoire, entre les communes de Gandrange et Richemont (et plus largement entre Vitry-sur-Orne et la Voie Bleue – ex-voie Charles le Téméraire) ;
- Création par la commune et cofinancement de Rives de Moselle de la passerelle Alphonse Romano à Maizières-lès-Metz, en parallèle du pont Demange.

Télétravail

- Mise en place du télétravail pour les services de Rives de Moselle (jusqu'à 1,5 jour par semaine) pour les postes éligibles (plus de 40 agents concernés en 2024) ; remplacement progressif

des ordinateurs fixes par des ordinateurs portables, favorisant le télétravail pour les postes éligibles.

Coworking

- Suivi du développement des espaces de coworking sur le territoire.

Vélo

- Mise en place d'une aide à l'achat de vélos à assistance électrique, de vélos cargos, de vélos pliants et de vélos traditionnels : 975 aides versées depuis le début du dispositif en 2021.

Sensibilisation

- Instauration du forfait mobilités durables pour les agents de la Communauté de Communes : usage du vélo personnel ou du covoiturage – 28 agents bénéficiaires en 2023 ;
- Animations vélo : Vélo gourmand depuis 6 ans, opération « mai à vélo » en 2024.

Véhicules électriques / GNV / hydrogène

- Acquisition de véhicules électriques par la Communauté de Communes et plusieurs de ses communes membres ;
- Mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques par plusieurs communes membres ;
- Lancement par Rives de Moselle d'une étude d'opportunité du développement de l'hydrogène sur le territoire.



→ LES AUTRES ACTIONS RÉALISÉES

Déplacements

• Utilisation de la solution My Anatol-Ecomob qui permet d'obtenir un bilan carbone dynamique de la mobilité du territoire, selon les grands axes routiers (hors autoroute). Cet outil permet à Rives de Moselle de comprendre où et quand les émissions de CO₂ les plus importantes se produisent, pour définir des actions à mettre en place en faveur de la qualité de l'air.

Mobilités douces :

• Création d'une communauté Rives de Moselle sur l'application Géovélo, pour faciliter la découverte des voies douces du territoire et favoriser l'utilisation du vélo. Grâce au tableau de bord de l'application, il est possible de définir les émissions de CO₂ évitées grâce aux déplacements en vélo des utilisateurs du territoire : sur le mois de juillet 2024, 11 921 km ont été parcourus à vélo en utilisant l'application, ce qui représente **une économie de 2 594 kg de CO₂e** (émissions de gaz à effet de serre converties en équivalent de CO₂) ;

• Participation à l'opération « Mai à Vélo » en 2024 : avec l'application Géovélo, mise en place d'un défi pour rouler le plus de kilomètres possible au sein de la communauté.



Voie bleue

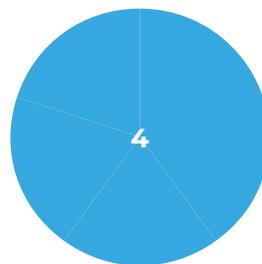
2 594 kg de CO₂, c'est :

- 6,33 allers/retours entre Lille et Nîmes en voiture
- 1,47 aller/retour entre Paris et New-York en avion
- 1 053 695 e-mails

Source : impactco2.fr



80%



■ Fiche action en cours de réalisation (80%)

Fiche action en cours de réalisation (80%) :

- 11 – Développer les réseaux de chaleur approvisionnés par des énergies renouvelables sur le territoire ;
- 12 – Développer l'achat et l'utilisation de chaudières à bois ;
- 13 – Promouvoir le développement de la méthanisation grâce à un accompagnement de la collectivité ;
- 14 – Développer le photovoltaïque sur le territoire.

→ LES ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS 2020 DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACTION

Réseaux de chaleur urbains

• Projets en cours pour les communes de Maizières-lès-Metz, Talange, Hagondange et Mondelange, notamment pour le raccordement de bâtiments publics.

Chauffage au bois

• Aide financière du dispositif Riv'Réno pour l'installation de systèmes de chauffage moins émissifs en particules polluantes ;

• Mise en place du Service d'Accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE), comprenant des conseils pour le changement de système de chauffage (avec l'ALEC du Pays Messin notamment – voir thème « Habitat et patrimoine public »).

Méthanisation (gaz issu de la décomposition de matières naturelles)

• Le territoire compte une unité de méthanisation des boues sur la

station d'épuration d'Hagondange, gérée par le Syndicat Mixte d'Assainissement de la Barche (SMAB) ;

- Visites de méthaniseur organisées en 2023 pour les élus et représentants de Rives de Moselle (sensibilisation).

Photovoltaïque (énergie électrique issue des rayonnements solaires)

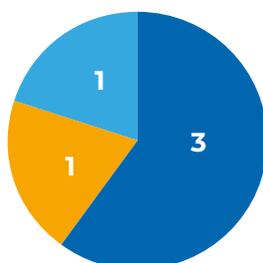
- Installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking visiteur du Parc Walygator (projet privé) ;
- Installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur une ancienne carrière de minerai de fer sur les communes d'Hauconcourt, Argancy et Woippy (projet privé) ;
- Installation de panneaux photovoltaïques en toiture de bâtiments publics dans plusieurs communes membres.

→ LES AUTRES ACTIONS RÉALISÉES

- Installation de panneaux photovoltaïques en toiture et en façades du siège de Rives de Moselle, et en toiture de la piscine Plein Soleil de Maizières-lès-Metz dont elle a la gestion ;
- Projet d'unité de méthanisation en cours sur la nouvelle station d'épuration de Rives de Moselle à Hauconcourt.



Panneaux photovoltaïques sur le toit de la piscine Plein Soleil



- Fiche action en cours de réalisation (80%)
- Fiche action délibérée et budgétisée (75%)
- Fiche action engagée (50%)

Fiches actions en cours de réalisation (80%) :

19 - Prévenir le risque inondation sur le territoire.

Fiches actions délibérée et budgétisée (75%) :

- 15 – Accompagner et soutenir les agriculteurs dans leur conversion vers le bio ;
- 17 - Permettre l'adaptation du secteur agricole au changement climatique ;
- 18 - Végétaliser les espaces publics et préserver la biodiversité.

Fiche action engagée (50%) :

16 – Permettre l'adaptation du secteur forestier au changement climatique.

→ LES ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS 2020 DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACTION

Végétalisation et biodiversité

- Plus de la moitié des communes membres ont des parcs favorisant la biodiversité ;
- Plus de 1 100 arbres ont été plantés sur le territoire et des projets sont en cours ;
- Plantation d'une forêt de type Miyawaki sur la commune de Maizières-lès-Metz ;

- Plusieurs communes membres ont des cours d'écoles végétalisées ou en cours de végétalisation, et des projets sont en cours ;
- Un inventaire de l'avifaune (oiseaux) a été réalisé pour Rives de Moselle par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) sur plusieurs secteurs pré-identifiés ;
- Un livret de 8 fiches Repères durables « Des éco-gestes pour ma

commune » a été réalisé par Rives de Moselle pour ses communes membres.

Risque inondation

- Labellisation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Syndicat Moselle Aval ;
- Gestion et entretien des 3 ouvrages classés de protection contre les inondations ;
- Lancement d'une étude des zones humides du territoire par Rives de Moselle.

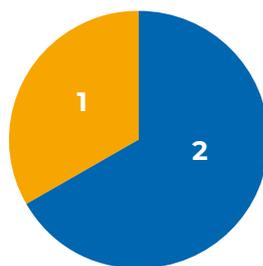
→ **LES AUTRES ACTIONS RÉALISÉES**

- Développement en cours d'un Projet Alimentaire Territorial (secteur agricole et alimentaire) avec la réalisation d'un diagnostic alimentaire du territoire en 2024 ;
- Installation de nichoirs à mésanges et de gîtes à chauves-souris à proximité des voies vertes dans les secteurs à risque de présence de chenille processionnaire du chêne (renforcement de la biodiversité dans ces secteurs et de la prédation pour cette espèce de papillon nocturne) ;
- Installation de gîtes à chauves-souris à proximité des bassins extérieurs des 2 équipements aquatiques gérés par Rives de Moselle, qui sont des secteurs à risque de présence de moustiques (renforcement de la biodiversité dans ces secteurs et de la prédation pour cette espèce d'insecte) ;
- Lancement d'un projet de végétalisation d'espaces verts gérés par Rives de Moselle (à proximité des voies vertes et dans les zones d'activités) ;

**PLUS DE
1 100** arbres ont été plantés sur le territoire et des projets sont en cours.



- Développement de l'éco-pâturage sur le territoire (zone d'activité de Rives de Moselle, communes membres) ;
- Prise en compte des cycles biologiques dans la gestion des espaces verts par Rives de Moselle.



- Fiche action délibérée et budgétisée (75%)
- Fiche action engagée (50%)

Fiches actions délibérées et budgétisées (75%) :

- 20 – Développer les lieux de consommation en circuit court ;
- 21 - Favoriser l'utilisation de produits locaux et bio dans la restauration collective.

→ **LES ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS 2020 DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACTION**

Construction bois

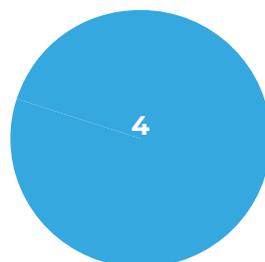
- Plusieurs communes membres ont utilisé du bois dans la construction de leurs bâtiments publics.

Fiches actions engagée (50%) :

- 22 - Favoriser la construction bois pour les bâtiments communaux et communautaires.

→ **LES AUTRES ACTIONS RÉALISÉES**

- Développement en cours d'un Projet Alimentaire Territorial (secteur agricole et alimentaire) avec la réalisation d'un diagnostic alimentaire du territoire en 2024.



■ Fiche action en cours de réalisation (80%)

Fiches actions en cours de réalisation (80%) :

- 23 – Optimiser la gestion de l'éclairage public ;
- 24 – Poursuivre et ajuster les aides versées par la Communauté de Communes sur les travaux de rénovation ;
- 25 - Mettre en place un service d'accompagnement complet à la rénovation énergétique des logements ;

26 - Réalisation d'une thermographie aérienne et d'audits énergétiques des bâtiments communaux et communautaires.

Fiche action menée par les communes au travers de leurs documents d'urbanisme :

- 27 – Anticiper l'évolution des constructions neuves.

→ LES ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS 2020 DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACTION

Éclairage public

- Plus de la moitié des communes membres ont adapté leur éclairage nocturne ;
- Près des ¾ des communes membres ont installé des éclairages en LED ;
- Rives de Moselle équipe ses zones d'activités en LED également et a réduit de 50 % l'intensité lumineuse nocturne dans ces espaces.

Accompagnement à la rénovation

- Rives de Moselle dispose d'un règlement d'attribution d'aides pour différents travaux de rénovation des logements (dispositif Riv'Rénov) – plus de 1 800 aides ont été versées entre 2020 et 2022 – budget annuel de 800 000 euros en moyenne depuis 2020 ;
- Mise en place depuis 2021 du Service d'Accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE), en partenariat avec la Région Grand Est, pour la structuration locale du conseil à la rénovation énergétique des logements. Sur le territoire de Rives de Moselle, l'ALEC du Pays Messin (espace conseil France Rénov' du territoire) et OKTAVE assurent l'accompagnement des habitants dans leur projets. Des permanences de l'ALEC du Pays Messin ont lieu mensuellement sur le territoire de Rives de Moselle pour permettre aux habitants de rencontrer un conseiller, sur rendez-vous ;
- Rives de Moselle organise depuis 2022 un évènement de conseil autour de la rénovation énergétique des logements, avec ses partenaires : Salon Habitat et Rénovation en 2022 à Mondelange, Forum d'accompagnement à la rénovation énergétique en 2023 à Maizières-lès-Metz.

Focus sur les travaux éligibles pour le dispositif Riv'Rénov :

- Isolation de la toiture
- Isolation thermique extérieure
- Ravalements de façades seuls
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Remplacement du système de chauffage

Thermographie aérienne – audits énergétiques

- Actualisation de la thermographie aérienne du territoire en 2020. Ces données sont consultables sur le SIG public de Rives de Moselle « Terri3D » (visualisation des déperditions de chaleur par le toit des bâtiments) ; dans le cadre de sa mission, l'ALEC du Pays Messin réalise également des opérations de thermographie des façades dans les communes membres intéressées. Ces données permettent notamment aux habitants participants de compléter les informations obtenues par la thermographie aérienne ;
- Rives de Moselle a réalisé des audits énergétiques sur plusieurs de ses locaux (aidés par le dispositif ACTEE-SEQUOIA) – des travaux sont en cours de mise en œuvre, notamment au siège communautaire et à la piscine de Maizières-lès-Metz ;
- Plusieurs communes membres ont réalisé des travaux de rénovation sur leurs bâtiments publics et plusieurs projets sont programmés.



© astrosystem / Adobe Stock

Quelques exemples de communes ayant rénové leurs bâtiments communaux

Argancy : mairie, école ;

Ay-sur-Moselle : bibliothèque ;

Ennery : école, salle de sport ;

Fèves : bibliothèque (isolation en 2022) ;

Gandrange : mairie, école, ateliers municipaux, bibliothèque, salle de sport, salle polyvalente ;

Hauconcourt : mairie et école (isolation des combles), salle polyvalente ;

Mondelange : 1 école maternelle (2023) et 1 école élémentaire ; (isolation extérieure en 2017), salle polyvalente (isolation extérieure en 2019) ;

Norroy-le-Veneur : mairie, salle polyvalente ;

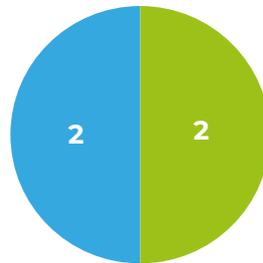
Richemont : mairie (2012) ;

Talange : école.



ÉCONOMIE CIRCULAIRE, GESTION ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

90%



■ Fiche action terminée

■ Fiche action en cours de réalisation (80%)

Fiche action terminée :

- 29 – Prévention et gestion des biodéchets ;
- 30 – Mettre en place l'extension des consignes de tri.

Fiches actions en cours de réalisation (80%) :

- 28 – Promouvoir l'allongement de la durée de vie des produits : réemploi, réparation et réutilisation ;
- 31 - Réduire les tonnages issus du territoire orientés en centre de stockage.

→ LES ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS 2020 DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACTION

Allongement de la durée de vie des produits

- Partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle pour le développement du réseau des acteurs de la réparation (les Répar'acteurs) sur le territoire intercommunal – le territoire compte 7 entreprises « Répar'acteurs » en 2024 ;
- Réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'une Recyclerie sur le territoire ;
- Ouverture d'une Donnerie en déchèterie de Talange début juillet 2024 (en test).

Biodéchets

- Réalisation d'une étude sur le tri des biodéchets à la source, comprenant un diagnostic des « gros producteurs » (producteurs non ménagers) ;
- Sensibilisation par les services de Rives de Moselle au tri des déchets, au compostage et au gaspillage alimentaire dans les écoles primaires, périscolaires, centres aérés, entreprises, résidences seniors, associations intéressés et diffusion de conseils dans les outils de communication de la

Communauté de Communes :

- Poursuite de la mise à disposition gratuite de composteurs pour les foyers de Rives de Moselle (1 composteur par foyer) – depuis 2011, plus de 4 400 composteurs ont été distribués ;
- Mise en place de nouveaux dispositifs de collecte des biodéchets des ménages en janvier 2024 : 16 points d'apport volontaire (PAV) implantés dans les 4 plus grandes communes du territoire, avec mise à disposition gratuite de sacs kraft pour les habitants intéressés par cette forme de collecte. Une entreprise locale collecte ces PAV toutes les semaines et réalise du compostage sur sa plateforme. Sur les 5 premiers mois de mise en place, 10,24 tonnes de biodéchets ont été collectées. Le compost produit peut être récupéré par les habitants de Rives de Moselle. Une première action de distribution a eu lieu en déchèterie de Talange en juin 2024 ;
- Installation de composteurs partagés dans les structures intéressées (ex : périscolaires, résidence séniors).

Tri des déchets

- L'extension des consignes de tri à tous les emballages ménagers, notamment en plastique, est en place depuis le 1^{er} janvier 2021 ; en 2023, 19,42 % d'emballages plastiques ont été collectés, sur la totalité des 1 562,4 tonnes de déchets collectées en porte-à-porte, soit 303,5 tonnes de matières recyclées (PET clair, PEHD, films plastiques, pots et barquettes, barquettes multicouches).

Valorisation des déchets

- 60 % des ordures ménagères collectées en porte-à-porte sont dorénavant incinérées, permettant leur transformation en énergies (gaz et électricité pour les réseaux de distribution locaux – secteur messin notamment). Les 40 % restants sont enfouis en centre de stockage ;
- Sensibilisation régulière par les services de Rives de Moselle au tri des déchets, au compostage et au gaspillage alimentaire dans les écoles primaires, périscolaires, centres aérés, entreprises, résidences séniors, associations intéressés et diffusion de conseils dans les outils de communication de la Communauté de Communes.

Le mode de valorisation des ordures ménagères est dépendant des marchés publics et des capacités des centres de valorisation (volumes maximum de déchets pouvant être valorisés), d'où la nécessité de réduire au maximum le volume de ses ordures ménagères en favorisant la réduction et le tri de ses emballages, le compostage et la collecte de ses biodéchets (restes alimentaires notamment), la réutilisation et la réparation de ses objets.

→ LES AUTRES ACTIONS RÉALISÉES

- Mise en place de la collecte des biodéchets en points d'apports volontaires depuis janvier 2024.



Un point d'apport volontaire biodéchets

PLUS DE
28 000
tonnes de déchets
incinérés

ET PLUS DE
12 600
tonnes de déchets
enfouis

pour le territoire de
Rives de Moselle.

115
animations de
sensibilisation
à la gestion des
déchets depuis
2022. Plus de
2 000 élèves
sensibilisés.



- Fiche action terminée
- Fiche action en cours de réalisation (80%)
- Fiche action engagée (50%)
- Fiche action en réflexion

Fiches actions terminée :

32 – Gouvernance et pilotage du PCAET.

Fiches actions en cours de réalisation (80%) :

33 – Former le personnel et les élus des communes et de la Communauté de Communes au développement durable ;
 36 - Sensibilisation aux thématiques air-climat-énergie à travers divers événements et campagnes d'information ;
 37 - Sensibilisation auprès des enfants dans les écoles.

Fiches actions engagée (50%) :

35 - Mettre en place une charte d'achats publics éco-responsables.

Fiche action en réflexion ;

34 – Créer des commissions citoyennes travaillant sur des projets précis.

→ LES ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS 2020 DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACTION

Gouvernance et pilotage du PCAET

- Recrutement d'un Chargé de mission Développement durable ;
- Création d'un Comité de pilotage du PCAET et identification de groupes de travail thématiques.

Former au développement durable

- Depuis 2022 : organisation de Rencontres Nature et Environnement pour les élus (thèmes : gestion forestière, sauvegarde de la faune sauvage, espace naturel sensible, barrage et centrale hydroélectrique), et de Cafés « Développement durable » et « Découverte » pour les agents de la Communauté de Communes (thèmes : bilan 2021 du PCAET et du BEGES, bilan/remise de prix des Écolo-défis des services, gaspillage alimentaire et cuisine des fruits et légumes invendus, espaces naturels sensibles d'Argancy) ;
- En 2023 : lancement des Écolo-défis des services de Rives de Moselle (thèmes : papiers/mails, déchets, énergie, déplacements), poursuite en 2024 ;
- Décembre 2023 : accueil de l'exposition itinérante Terre-Terrain-Territoire en partenariat avec le SCoTAM (sensibilisation au sol) ;
- Plusieurs visites de sites organisées : forêt de Gandrange-Richemont, Espace Naturel Sensible / barrage et centrale hydroélectrique d'Argancy, méthaniseur (hors territoire), station d'épuration d'Hagondange et son unité de méthanisation.

Achats publics éco-responsables

- Signature de la Charte Régionale de la Commande publique.

PLUS DE
10

heures de formations, plus de 90 participants

14

événements de sensibilisation, plus de 380 personnes sensibilisées (hors Festival Moselle Écologie).

Sensibilisation aux thématiques Climat, Air et Énergie

- Réalisation d'un guide de l'écocitoyen, distribué début 2022 dans tous les foyers du territoire ;
- Réalisation de réunions publiques / conférences par l'ALEC du Pays Messin, dans les communes membres intéressées, autour de la rénovation énergétique des logements ;
- Réalisation de thermographies des façades par l'ALEC du Pays Messin dans les communes membres intéressées ;
- Participation au Festival Moselle Écologie à Maizières-lès-Metz : stand Rives de Moselle sur les déchets et le compostage (2023) ;
- Accueil de l'exposition itinérante «Terre-Terrain-Territoire», proposée par le SCoTAM, pendant 3 semaines. Le thème abordé est le sol. Rives de Moselle a élaboré avec la médiathèque de Maizières-lès-Metz un programme d'animation pour compléter l'accueil de l'exposition, comprenant l'œuvre «Les peaux mortes» de l'artiste Guillaume Barborini et plusieurs animations autour du

compostage, de la biodiversité, des autorisations d'urbanisme, du paysage et de l'architecture (rencontres, ouvrages, contes, jeux, ateliers, exposition temporaire) – année 2023 ;

- Préparation de la 1^{re} édition des Semaines du développement durable 2024.

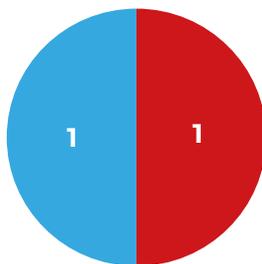
Sensibilisation en milieu scolaire

- Animations disponibles pour les écoles, périscolaires et centres aérés du territoire, réalisées en binôme par la Référente Développement durable et l'Ambassadeur de tri de Rives de Moselle :
- Depuis 2022 : tri des déchets, compostage ;
- Depuis 2024 : pour les écoles, nouvelle animation sur le gaspillage alimentaire (déjà proposée aux périscolaires/centres aérés en 2023) ;

(Voir thématique Économie circulaire, gestion et prévention des déchets).



Visite pédagogique des étangs de Saint-Rémy



■ Fiche action en cours de réalisation (80%)
 ■ Fiche action en réflexion

Fiche action en cours de réalisation (80%) :

38 – Encourager les entreprises à s'engager dans le développement durable.

Fiche action en réflexion :

39 – Déployer une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale.

→ LES ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS 2020 DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACTION

Sensibilisation des entreprises au développement durable

- Déploiement de l'opération « Éco-défis des commerçants et artisans » depuis 2021 avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle (CMA 57), et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle (CCI 57) ;

- Tenue d'un stand avec la CMA 57 et la CCI 57 lors d'un événement du Club Entreprises Rives de Moselle (présentation des actions des 3 intervenants en faveur du développement durable des entreprises + opération Éco-défis) ;
- Organisation d'un Petit déjeuner des commerçants et artisans avec pour ordre du jour :
 - L'opération Éco-défis des commerçants et artisans (intervenants : Rives de Moselle, CMA 57 et CCI 57) ;
 - Les biodéchets des entreprises (intervenants : la CMA Grand Est) ;
 - L'aide départementale à l'investissement - AMIE 57 (intervenants : Rives de Moselle et Moselle Attractivité).

25 entreprises labellisées « Éco-défis des commerçants et artisans » depuis le lancement en 2021.

Émissions de polluants atmosphériques : avancement de l'atteinte des objectifs régionaux entre 2020 et 2022

(chiffres ATMO Grand Est – « Les Chiffres-clés en un clin d'oeil »)

Remarque : l'année 2020 a été marquée par la pandémie de COVID-19 et les périodes de confinement associées, expliquant des atteintes d'objectifs fluctuantes entre 2020 et 2022.

→ GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

GES GLOBAUX	Année de référence	Rives de Moselle en 2020	Rives de Moselle en 2021	Rives de Moselle en 2022	Objectif régional 2030	Objectif régional 2050	Remarques sur la période 2020-2022
Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)	1990	- 34 %	- 24 %	- 33 %	- 54 %	- 77 %	En 2022, rattrapage de l'objectif atteint en 2020. L'objectif 2030 est atteint à 61 % en 2022. L'objectif 2050 est atteint à 43 % en 2022.
Principaux secteurs émetteurs :							
Transports routiers		38 %	38 %	45 %			↗
Industrie		29 %	31 %	27 %			↘
Résidentiel		13 %	12 %	10 %			↘

Le secteur des transports routiers est un levier pour la baisse des émissions de GES sur le territoire.

PARTICULES	Année de référence	Rives de Moselle en 2020	Rives de Moselle en 2021	Rives de Moselle en 2022	Objectif régional 2030	Objectif régional 2050	Remarques
Émissions de PM 2.5 (particules)*	2005	- 68 %	- 60 %	- 62 %	- 56 %	- 81 %	En 2022, début de rattrapage de l'objectif atteint en 2020. L'objectif 2030 est dépassé. L'objectif 2050 est atteint à 77 % en 2022.
Principaux secteurs émetteurs :							
Résidentiel		42 %	39 %	46 %			↗
Transports routiers		31 %	27 %	24 %			↘
Industrie		11 %	21 %	18 %			↘

* PM 2,5 : particules de diamètre inférieur à 2,5 µm (micromètre), émises principalement par la combustion du bois. Au niveau respiratoire, ces particules peuvent atteindre les poumons, au niveau des bronches et bronchioles.

Le secteur résidentiel est un levier pour la baisse des émissions de particules PM 2,5 sur le territoire.

- Objectif 2030 atteint ou dépassé
- Objectif 2030 en cours d'atteinte

OXYDES D'AZOTE	Année de référence	Rives de Moselle en 2020	Rives de Moselle en 2021	Rives de Moselle en 2022	Objectif régional 2030	Objectif régional 2050	Remarques
Émissions de NOx (oxydes d'azote)*	2005	- 62 %	- 61 %	- 67 %	- 72 %	- 82%	L'objectif 2030 est atteint à 93 %. L'objectif 2050 est atteint à 82 % en 2022.
Principaux secteurs émetteurs :							
Transports routiers		65 %	62 %	63 %			↘
Industrie		17 %	18 %	18 %			↗
Agriculture		5%					↘
Autres transports			5 %	6 %			↗

* Oxydes d'azote NOx : regroupent le monoxyde d'azote (NO) et le dioxyde d'azote (NO₂). Ces composants sont principalement émis par combustion au niveau des véhicules. Les NOx participent à la formation de l'Ozone (O₃) sous l'effet du rayonnement solaire et contribuent à la formation des particules PM10 et PM2,5. Ils concourent au phénomène des pluies acides et à l'eutrophisation des eaux (développement important des plantes). Le NO₂ est une substance très irritante des voies respiratoires.

Les secteurs de l'industrie et des autres transports sont des leviers pour la baisse des émissions d'oxydes d'azote (NOx) sur le territoire.

DIOXYDE DE SOUFRE (SO ₂)	Année de référence	Rives de Moselle en 2020	Rives de Moselle en 2021	Rives de Moselle en 2022	Objectif régional 2030	Objectif régional 2050	Remarques
Émissions de SO ₂ *	2005	- 91 %	- 91 %	- 91 %	- 84 %	- 95 %	L'objectif 2030 est dépassé. L'objectif 2050 est atteint à 96 % en 2022.

* Dioxyde de soufre (SO₂) : principalement émis par l'industrie. Dans l'environnement, il contribue à l'acidification et à l'appauvrissement des milieux naturels, ainsi qu'à la détérioration des bâtiments. En termes de santé, le SO₂ est un irritant respiratoire et il peut provoquer des irritations oculaires.

COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILES NON MÉTHANIQUES (COVNM)	Année de référence	Rives de Moselle en 2020	Rives de Moselle en 2021	Rives de Moselle en 2022	Objectif régional 2030	Objectif régional 2050	Remarques
Émissions de COVNM*	2005	- 56 %	- 55 %	- 60 %	- 56 %	- 71 %	L'objectif 2030 est dépassé. L'objectif 2050 est atteint à 85 % en 2022.

* COVNM : famille regroupant des composés constitués de carbone et d'hydrogène. Ils peuvent également contenir d'autres éléments tels que l'oxygène, l'azote, le soufre, le phosphore, des halogènes. Ils sont émis principalement par les activités agricoles (cultures, déjections animales et fermentation entérique – liée à la digestion), dans les secteurs du résidentiel, du tertiaire et de l'industrie par l'usage de solvants (peintures, colles,...), et par la combustion du bois pour le chauffage domestique. Parmi les COVNM, le benzène est un cancérigène avéré.

- Objectif 2030 atteint ou dépassé
- Objectif 2030 en cours d'atteinte



AMMONIAC	Année de référence	Rives de Moselle en 2020	Rives de Moselle en 2021	Rives de Moselle en 2022	Objectif régional 2030	Objectif régional 2050	Remarques
Émissions de NH ₃ (ammoniac)*	2005	+ 4 %	- 2 %	- 9 %	- 14 %	- 23 %	L'objectif 2030 est atteint à 64 % en 2022. L'objectif 2050 est atteint à 39 % en 2022.
Principaux secteurs émetteurs :							
Agriculture		91 %	89 %	91 %			↗
Résidentiel		5 %	6 %	4 %			↘
Transports routiers		4%	5 %	5 %			—

* L'ammoniac NH₃ : gaz irritant qui possède une odeur piquante. Il est essentiellement lié aux activités agricoles (volatilisation lors des épandages et du stockage des effluents d'élevage, et épandage d'engrais minéraux azotés). Dans l'environnement, il provoque une eutrophisation (développement important des plantes) et une acidification des eaux et des sols. En se combinant à d'autres substances, il peut aussi former des particules fines. En termes de santé, il brûle les yeux et les poumons, et son inhalation à des niveaux importants peut avoir des conséquences très graves.

Le secteur de l'agriculture est un levier pour la baisse des émissions d'ammoniac sur le territoire.

Plus d'informations :



<https://www.donnees.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lesessentiels/essentiels/air-particules.htm>



www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-rejets-de-polluants-dans-lair-donnees-detaillees-du-bilan-de-la-qualite-de-lair-exterieur-en



www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/polluants-lair-situation-impacts-encadrement

→ ÉNERGIES

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES	Année de référence	Rives de Moselle en 2020	Rives de Moselle en 2021	Rives de Moselle en 2022	Objectif régional 2030	Objectif régional 2050	Remarques
Consommation énergétique finale	2012	- 16 %	- 5 %	- 11 %	- 29 %	- 55 %	En 2022, début de rattrapage de l'objectif atteint en 2020. L'objectif 2030 est atteint à 38 % en 2022. L'objectif 2050 est atteint à 20 % en 2022.
Principaux secteurs consommateurs :							
Industrie		42 %	43 %	41 %			↘
Transports routiers		30 %	29 %	33 %			↗
Résidentiel		18 %	17 %	15 %			↘

Le secteur des transports routiers est un levier pour la baisse des consommations énergétiques sur le territoire.

- Objectif 2030 atteint ou dépassé
- Objectif 2030 en cours d'atteinte

ÉNERGIES RENOUVELABLES	Rives de Moselle en 2020	Rives de Moselle en 2021	Rives de Moselle en 2022	Objectif régional 2030	Objectif régional 2050	Remarques
Part d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie	6 %	6 %	7 %	41 %	100 %	L'objectif 2030 est atteint à 17 % en 2022. L'objectif 2050 est atteint à 7 % en 2022.
Principales filières :						
Pompes à chaleur (PAC) aérothermiques	34 %	34 %	38 %			→
Biogaz	26 %	25 %	20 %			↘
Bois-énergie	21 %	20 %	20 %			↘
Hydraulique	15 %	18 %	13 %			↘
Autres filières :						
Géothermie (chaleur)	1 %	1 %	2 %			→
Géothermie très haute énergie	0 %	0 %	0 %			—
Solaire photovoltaïque	2 %	1 %	6 %			→
Solaire thermique	1 %	0 %	0 %			↘
Agrocarburants	0 %	0 %	0 %			—
Cultures énergétiques	0 %	0 %	0 %			—
Incinération des déchets – part EnR	0 %	0 %	0 %			—
Éolien	0 %	0 %	0 %			—

■ Objectif 2030 atteint ou dépassé ■ Objectif 2030 en cours d'atteinte

Sur la période 2020-2022, les énergies renouvelables produites sur le territoire sont issues :

- Des pompes à chaleur aérothermiques.
- De la géothermie (chaleur).
- Du solaire photovoltaïque.

Remarque : 60 % des déchets ménagers collectés en porte-à-porte sont actuellement incinérés. L'énergie produite ne profite pas directement au territoire de Rives de Moselle, mais contribue à l'approvisionnement en énergies plus durables dans les réseaux énergétiques voisins.

Avec le développement actuel des panneaux photovoltaïques en toitures, façades, au sol, et des réseaux de chaleur urbains sur le territoire, le prochain bilan devrait présenter une hausse conséquente pour ces filières de production énergétique renouvelable.



Bâtiment communautaire

**PLUS DE
38 500**

Comme le nombre de panneaux photovoltaïques déclarés auprès des communes et de la Communauté de Communes (services Urbanisme) depuis 2022 sur le territoire intercommunal.



Dynamiques du territoire

Le territoire de Rives de Moselle est positionné à proximité de Metz, le long de l'axe structurant Nancy – Metz – Thionville – Luxembourg, bénéficiant ainsi de mouvements réguliers de population le long de cet axe, notamment pour le travail.

Il est attractif pour la population en termes de logement, notamment pour les personnes travaillant à Metz ou les travailleurs frontaliers (Luxembourg). L'urbanisation est très développée le long de cet axe structurant.

Le territoire est caractérisé par de nombreux parcs d'activités

économiques, favorisant le développement économique et de l'emploi sur le secteur.

Il bénéficie de nombreuses voies de déplacement :

- par la route : autoroutes A31 et A4, routes départementales ;
- par le train : présence de 2 gares sur le territoire, le long de la ligne Nancy-Metz-Luxembourg ;
- par des moyens doux : développement d'un réseau dense de 175 km de pistes cyclables, dont 140 km de voies vertes ;
- par l'eau : rivière Moselle pour partie navigable et canal des Mines de Fer de Moselle.

En termes de mobilité

Le territoire connaît un développement important des alternatives à l'autosolisme, comme le covoiturage (1 aire aménagée à Argancy) et le développement de l'usage du vélo notamment grâce à l'aide financière développée par Rives de Moselle. En juin 2024, Rives de Moselle a adopté son Plan de Mobilité Simplifié (PDMS), dont l'un des projets majeurs est le développement d'un réseau de transports en commun sur le territoire intercommunal. Cette offre viendra compléter les alternatives à la voiture existantes, favorisant la diminution des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

En termes d'énergies renouvelables

Une usine hydroélectrique existe d'ores et déjà sur le territoire, sur la rivière Moselle. En complément, le territoire voit également l'installation de panneaux photovoltaïques se développer, en particulier en toitures chez les habitants, en ombrière sur un parking (parc d'attractions) ou encore récemment au sol sur une ancienne carrière de minerai de fer. De nombreux projets sont en cours pour ce type d'énergie renouvelable. La production d'électricité issue de l'énergie solaire et de la force de l'eau favorise ainsi l'utilisation d'une électricité moins impactante pour l'environnement sur le territoire. Les bornes de recharge de véhicules électriques se développent également à proximité de l'axe autoroutier, favorisant l'utilisation de véhicules moins émetteurs de gaz à effet de serre.

En termes d'économies d'énergies

Rives de Moselle déploie depuis plusieurs années le dispositif Riv'Rénov, aides financières favorisant la rénovation énergétique des logements du territoire, ainsi que les aides de l'ANAH, par délégation. En complément, elle a mis en place localement un service d'accompagnement pour la rénovation énergétique des logements (SARE) en partenariat avec la Région Grand Est, pour aller plus loin dans l'accompagnement des habitants à la rénovation de leur logement. Ces dispositifs favorisent la préservation de l'environnement et du cadre de vie au travers de la rénovation.



Aire de covoiturage d'Argancy



1^{re} cérémonie des éco-défis

En termes de gestion des déchets

Rives de Moselle gère en régie la collecte des déchets des ménages (ordures ménagères et emballages recyclables), et les autres matériaux ménagers en lien avec des partenaires privés (papiers, verre, biodéchets en points d'apport volontaire). Elle dispose également de 4 déchèteries, dont la gestion est confiée à des prestataires privés. En complément de ces dispositifs de collecte des déchets produits par les habitants, Rives de Moselle développe de nombreuses actions de sensibilisation du public à la réduction et au tri des déchets, au compostage, au gaspillage alimentaire, dans les établissements scolaires et péri-extrascolaires, auprès d'associations, d'entreprises, résidences seniors, qui en font la demande. Elle développe également diverses communications sur ces sujets.

En termes d'économie

Rives de Moselle a mis en place le dispositif « Éco-défis des commerçants et artisans », en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle et la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle, pour valoriser les actions de ces entreprises en faveur de l'environnement. Elle a également obtenu le label Territoires d'industrie pour la période 2023-2027, ouvrant aux entreprises industrielles implantées sur le territoire l'accès à de nombreux appuis et solutions notamment en matière de transition écologique et énergétique. La Communauté de Communes prend également part au projet de décarbonation de l'industrie « Fensch Impact » visant à accompagner la transition écologique et énergétique des entreprises industrielles, avec pour ambition de constituer une véritable zone industrielle à faible émission de carbone à l'échelle du Sillon Mosellan.

En termes d'alimentation et d'agriculture

Rives de Moselle s'est lancée dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT), portant sur 4 dimensions de l'alimentation : économique, environnementale, sociale et en santé. La construction de ce projet a débuté par la réalisation d'un diagnostic alimentaire du territoire, qui sera suivi de la définition d'un plan d'action, avec pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires (circuits courts et produits locaux notamment), tout en tenant compte des adaptations nécessaires au changement climatique, et des problématiques de santé et sociales liées à ces sujets.

Pour sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux climat-air-énergie

Rives de Moselle propose régulièrement des animations sur le territoire. Elle a notamment mis en place depuis plusieurs années un salon/forum autour de la rénovation énergétique des logements, des temps de sensibilisation pour les élus et les agents de la Communauté de Communes. Elle a aussi participé à des événements locaux organisés dans les communes membres par les Mairies, des associations ou encore le Département (Festival Moselle Ecologie). En 2024, elle propose notamment des animations dans le cadre des semaines du Développement durable.



Coordination des actions

La coordination des actions est assurée par l'agent référent PCAET, qui agit en transversalité auprès des différents services concernés de l'intercommunalité. L'agent suit la mise en œuvre ou l'avancement des actions avec les services, et en met en œuvre directement par ailleurs.

Concernant les actions réalisables par des acteurs privés, l'agent suit l'avancement de leurs actions.

Moyens humains et financiers

→ MOYENS HUMAINS

Au stade mi-parcours du PCAET 2020-2026, au minimum 4 postes contribuent à la mise en œuvre du PCAET (pré-identifiés dans les fiches action du PCAET) :

- 1 chargée de mission Développement durable (actuellement la Référente Développement durable) ;
- 1 chargé de mission Mobilité (actuellement le Chef du service Mobilités) ;
- 1 chargée de mission GEMAPI (actuellement la Référente GEMAPI) ;
- 1 ambassadeur de tri.

Le PCAET étant un document transversal, de nombreux autres postes de l'intercommunalité contribuent à cette mise en œuvre, en fonction notamment des missions de chacun (suivi d'études, de projets notamment).

→ DÉPENSES DÉJÀ RÉALISÉES PAR RIVES DE MOSELLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS

Remarque : les subventions et les dépenses réalisées par les autres porteurs de projets ne sont pas présentées ici.

- **Mobilité** : plus de 1 112 000 € ;
- **Agriculture et foresterie** : près de 73 000 € ;
- **Habitat et patrimoine public** : près de 2 241 000 € ;
- **Économie circulaire, gestion et prévention des déchets** : plus de 138 000 € ;
- **Gouvernance et exemplarité** : près de 9 000 € ;
- **Économie** : plus de 13 300 €.

Freins et leviers à l'action locale

	DES FREINS IDENTIFIÉS	DES LEVIERS À ACTIONNER
DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTION	Toutes les actions du PCAET ne dépendent pas de l'action de la Communauté de Communes. En effet, de nombreux porteurs ont été identifiés dans les fiches actions, notamment privés. L'avancement des actions inscrites au PCAET repose aussi sur l'avancement des projets des porteurs identifiés dans les fiches.	Proposer aux différents porteurs un accompagnement de Rives de Moselle dans la mise en œuvre des actions sur lesquelles ils ont été identifiés.
DANS LE SUIVI DU PCAET	La première phase de mise en œuvre du PCAET a été marquée par un événement majeur qui a pu impacter le suivi (cf. 3.3), en particulier les temps de coordination / de rencontre des porteurs des actions.	En complément des réunions annuelles du Comité de pilotage du PCAET, proposer des temps d'échanges entre les porteurs d'actions d'une même thématique.
DANS L'ÉVALUATION DES ACTIONS	Certaines données des éléments composant le PCAET sont peu développées, occasionnant des difficultés dans l'évaluation de l'avancement du plan d'action.	En prévision du prochain PCAET, identifier des données d'évaluation dont le suivi peut se faire sur le long terme.

Vers la révision du PCAET en 2026

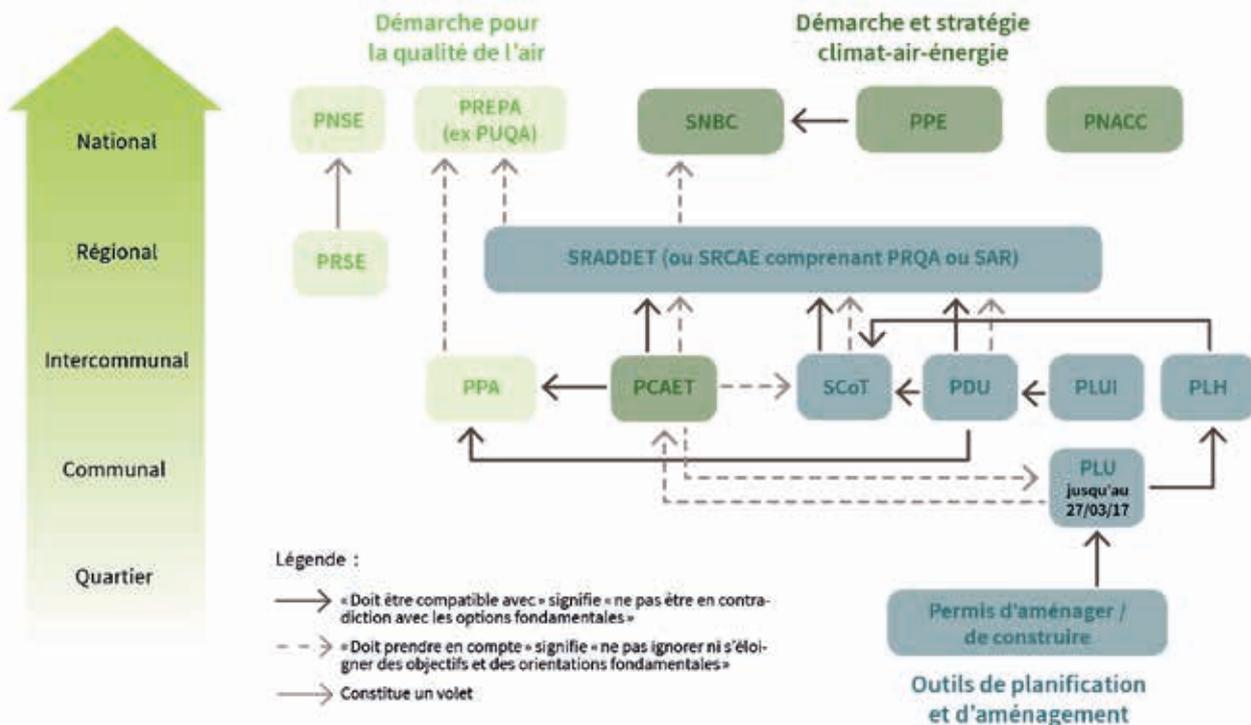
Evolutions réglementaires à prendre en compte

Cohérence avec les documents supra :

SNBC, Stratégie Nationale de Mobilisation de la Biomasse (SNMB), Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB), SRB, SRCAE, Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB), SRADDET (retranscrit la SNBC, la SNMB et la PPE, le SRCE Lorraine), COP GE, SCoTAM, PPA 3 Vallées, SDAGE Rhin-Meuse, SAGE du Bassin Ferrifère, PGRI

- Prise en compte : SCoT, SNBC, objectifs du SRADDET ;
- Conforme à : règles du SRCAE ou SR valant CAE (SRADDET) ;
- Compatible avec : PPA, SDAGE, PGRI.

→ AVEC LES OUTILS DE PLANIFICATION



→ GLOSSAIRE DES SIGLES

PNSE : Plan National Santé-Environnement
PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère
PREPA : Plan de Réduction des Polluants Atmosphériques
PRSE : Plan Regional Santé-Environnement
PUQA : Plan d'Urgence pour la Qualité de l'Air
PCAET : Plan Climat-Air-Énergie Territorial
PNACC : Plan National d'Adaptation au Changement Climatique
PPE : Programmation Pluriannuelle de l'Énergie
SNBC : Stratégie Nationale Bas-Carbone
PDU : Plan de Déplacements Urbains

PLH : Programme Local de l'Habitat
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PLUI : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
PRQA : Plan Régional de la Qualité de l'Air
SAR : Schéma d'Aménagement Régional
SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
SRCAE : Schéma Régional Climat-Air-Énergie
SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

Source : Guide « Elus, l'essentiel à connaître sur les PCAET – ADEME 2016 »

Cohérence avec la version en cours de l'article L 229-26 du Code de l'Environnement

Notamment les évolutions relatives :

- à l'empreinte environnementale du numérique et des centres de données ;
- à la maîtrise de la consommation énergétique de l'éclairage public et de ses nuisances lumineuses ;
- au développement de la mobilité sobre et décarbonée ;
- aux installations agrivoltaïques et de production de biogaz ;
- aux zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ;
- à la qualité de l'air.

Projet de territoire, programmes et dispositifs de Rives de Moselle

Projet de territoire 2024-2030, les défis liés au PCAET

→ Défi n°1 : Protéger l'environnement et s'adapter au changement climatique

- Objectif n°1 : Réaliser des économies d'énergie et développer les énergies renouvelables ;
- Objectif n°2 : veiller à une alimentation de qualité et promouvoir les circuits courts ;
- Objectif n°3 : Être exemplaire dans ses pratiques.

→ Défi n° 2 : Gérer et valoriser les déchets

- Objectif n°4 : Agir sur la production de déchets ;
- Objectif n°5 : Mieux valoriser et recycler les déchets.

→ Défi n°3 : Exercer les compétences assainissement et GEMAPI dans une perspective de préservation de la ressource en eau

- Objectif n°6 : Prévenir le risque d'inondation sur le territoire ;
- Objectif n°7 : Préserver la ressource en eau et les milieux naturels.

→ Défi n°4 : Favoriser la mobilité sur le territoire

- Objectif n°8 : Définir une stratégie claire sur les mobilités en lien avec les projets structurants et principaux acteurs ;
- Objectif n°9 : Développer l'intermodalité et les modes de déplacement alternatifs pour limiter l'autosolisme ;
- Objectif n°10 : Agir en faveur des mobilités douces.

→ Défi n°5 : Impulser le développement économique du territoire en s'appuyant sur des pratiques innovantes

- Objectif n°12 : Se démarquer dans un contexte transfrontalier prégnant (notamment par l'accompagnement de la décarbonation de l'industrie et de la démarche d'économie industrielle territoriale) ;
- Objectif n°13 : Mettre en place une stratégie d'innovation technologique et sociale (notamment en favorisant les nouvelles formes d'économie : verte, collaborative, sociale et solidaire, circulaire).



Déchèterie communautaire à Talange

→ Défi n°7 : Mettre en œuvre une politique de l'habitat vertueuse

- Objectif n°18 : Agir en faveur de la réhabilitation du parc de logements.

→ Défi n° 9 : Communiquer et sensibiliser les publics

- Objectif n°24 : Sensibiliser la population aux enjeux contemporains.

Les programmes liés au PCAET

- Le plan d'action Déchets et Économie circulaire ;
- Le Programme de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) ;
- Le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) ;
- La Stratégie numérique responsable (SNR) ;
- Le Projet alimentaire territorial (PAT) – en cours de construction ;
- Le Plan de Mobilité Simplifié (PDMS).

Les dispositifs liés au PCAET

- Le Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE) ;
- Subventions de Rives de Moselle.

Perspectives pour la période 2027-2032

L'année 2025 sera notamment consacrée à la mise à jour du PCAET, dans la perspective de la période 2027-2032.

Cette mise à jour permettra de prendre en compte les évolutions réglementaires liées aux PCAET et de mettre les fiches actions en cohérence avec l'évolution du territoire et les projets et programmes de Rives de Moselle intervenus sur la période du 1^{er} PCAET et à venir.

N'attendez plus désespérément la pluie...

Depuis le 1^{er} Janvier 2024, Rives de Moselle vous accompagne dans l'achat de votre

RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE



Jusqu'à
100 €
d'aides